

ABONNEMENTS
 Les ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 POUR LES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois 5 fr.
 Six mois 9 fr.
 Un an 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois Six mois 14 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.
 L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS
 LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclamations... 50 c.
 M. Havaç, rue J.-J. Rousseau, 3
 MM. Laffite et C^e, place de la Bourse 3, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	Monsempron-Libos. — Départ.	8h41	5h19	7h40	PARIS..... — Départ.	7h45	9h40	Monsempron-Libos. — Départ.	7h30	9h30
Mercuès.....	5 26	12 47	5 55	AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	9 57	BORDEAUX..... —	6 50	10 30	Fumel.....	7 37	9 37
Parnac.....	5 39	4 7	6 7	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7h48	3h 3	7h34	PÉRIGUEUX.....	8 36	5 16	Soturac Touzac.....	8 2	9 49
Luzsch.....	5 47	1 20	6 16	RODEZ.....	9 34	10 18	11 6	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	Duravel.....	8 11	9 57
Castelfranc.....	6 3	1 43	6 37	AURILLAC.....	9 42			AGEN..... — Départ.	5h50	2h	Fuy-l'Évêque.....	8 11	10 6
Puy-l'Évêque.....	6 17	2 »	6 49	VIERZON.....	7 15	12 42	7 53	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	Cas'el'franc.....	8 30	10 20
Duravel.....	6 27	2 44	6 58	PARIS..... — Arrivée.	12 39	4 39	3 4				Luzsch.....	8 44	10 32
Soturac Touzac.....	6 37	2 27	7 7								Parnac.....	8 55	10 41
Fumel.....	7 1	2 44	7 19								Mercuès.....	9 7	10 52
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 8	2 51	7 26								Cahors..... — Arrivée.	9 25	11 8

Cahors, le 29 Août 1874

M. le maréchal de Mac-Mahon a terminé le long voyage qu'il vient de faire à travers les départements de l'ouest de la France.
 La Patrie constate que cette excursion officielle du chef de l'Etat a eu un caractère particulier, de même qu'elle paraît avoir eu un but bien défini.

On n'a pas entendu retentir dans les villes et les campagnes, autour du Maréchal, ces clameurs rauques et violentes que prodiguent les républicains lorsqu'ils veulent fêter l'un des leurs; pas de charlatanisme, pas de vociférations démagogiques, pas de ces manifestations qui auraient rappelé les jours néfastes; tout s'est passé dignement, correctement. Personne n'avait pris soin de chauffer les démonstrations et d'enivrer les enthousiasmes. Au lieu des ardeurs factices de la démagogie, nous avons vu dans chaque ville les populations montrer la sympathie la plus vive et la plus respectueuse pour l'illustre voyageur.

Tous les témoins du voyage ont écrit: « C'est un succès personnel pour le Maréchal. » Telle est, en effet, la vérité, et c'est un résultat auquel il faut applaudir sincèrement, puisque le Maréchal personnifié aux yeux de la France la politique conservatrice qui a triomphé le 24 mai, le 20 novembre 1873, et le 23 juillet dernier.

On a dit aussi qu'en entreprenant cette excursion, le Maréchal a cherché des occasions d'affirmer chaque jour, dans chaque ville, devant chaque auditoire nouveau: le Septennat.

Nous sommes convaincus qu'il l'a voulu en effet, et nous sommes de l'avis de la Patrie quand elle dit qu'il y a réussi avec beaucoup d'autorité. Les pouvoirs du Maréchal pour sept ans sont essentiellement personnels: ils écartent pour toute cette période la république, la monarchie et l'empire: ils doivent suppléer à tout et ont besoin d'être bien affirmés, bien définis.

Cependant, comme c'est là une forme nouvelle et exceptionnelle de gouvernement, comme le septennat constitue un fait transitoire et sans exemple antérieur, il était bon que le septennat apparût aux populations dans sa forme réelle et vivante, c'est-à-dire dans la personne du Maréchal.

Dans l'Ouest, les populations rurales ont trouvé, pour désigner le Maréchal, un mot caractéristique et remarquable d'exactitude; elles l'ont appelé « le Roi de la République. » Rien ne dit mieux le caractère personnel du pouvoir du Maréchal; rien surtout ne rappelle mieux la répulsion que la République inspirerait

aux départements, si elle n'avait pas à sa tête un « souverain », un homme personnifiant l'autorité, la conservation et les garanties monarchiques.

Revue des Journaux

Gaulois.

Voulez-vous connaître l'opinion de Washington sur les démagogues? Lisez la lettre suivante que le fondateur de la République américaine écrivait à Lafayette, son ami et son compagnon d'armes;

Je verse des larmes de sang sur l'avenir de mon pays, si la sagesse du peuple américain ne parvient pas à le soustraire à de tels hommes. Les démagogues sont plus difficiles à vaincre pour nous que les Anglais; ils compromettent tout ce que nous avons fait; ils établissent un gouvernement d'agitation permanente et des sociétés démagogiques en face du Congrès national. Imperium in imperio. Et quel empire? L'empire des plus audacieux, des plus impudents et des plus pervers. Si l'Amérique permet cette anarchie, si le Congrès ne réprime pas les clubs, c'est fait de la République!

Tout comme chez nous.

Paris-Journal.

On sait avec quel empressement les journaux républicains ont entonné les louanges de M. Hovius, président du tribunal de commerce de Saint-Malo, pour s'être montré plus pessimiste que courtois dans son allocution au maréchal de Mac-Mahon, et avec quel lyrisme ils ont exalté la fermeté républicaine de ce personnage inconnu jusqu'à ce jour.

Or, on vient de découvrir que M. Hovius est un ancien candidat officiel de l'empire, décoré par l'Empereur le 15 août 1868, et qui faisait distribuer des bulletins de vote ainsi conçus: Auguste Hovius, président du tribunal de commerce de Saint-Malo et maire de Châteauneuf, candidat du gouvernement de l'Empereur.

On comprend la déception des journaux républicains en présence de cette révélation et le regret qu'ils doivent éprouver d'avoir fait le panegyrique d'un homme qui se trouve n'être au fond qu'un conservateur assez mal inspiré pendant une heure de sa vie pour avoir pu être pris pour un républicain.

Ce qui nous a le plus touché dans les récits du voyage présidentiel qui remplissent en ce moment les journaux, c'est un épisode familier qui a eu la gare de Quimper pour théâtre:

Un Breton, portant le costume national, voulait à toutes forces parler au maréchal. On le conduisit au wagon-salon où le président était monté.

— J'oubliais de vous dire, maréchal, s'écria-t-il, vous devez connaître le général Halna du Frelay!...
 — Oui, je le vois même assez souvent, à Versailles.

— Ben vrai, maréchal!... Vous serez alors bien aimable de lui dire le bonjour pour moi!

Et tendant la main, sans façon, il serrait celle du président avec une cordialité excessive.

Vive la France! Voilà la France, la vraie, la vieille, la France qui survit aux révolutions. La France chrétienne et traditionnelle, la France où la droiture des mœurs privées a survécu au naufrage des mœurs publiques, la France qui croit, travaille et prie, la France de l'égalité vraie, celle qui tend cordialement la main à son chef: roi, empereur ou chef du septennat, et qui, forte de sa conscience, ne baisse les yeux devant personne. Maréchal de France, Président de la République ou paysan, nous sommes égaux, comme fils de Dieu et fils de France.

Le Maréchal a serré avec joie la main simple du Breton.
 C'est ainsi qu'il y a deux Frances dans la France: une vraie et une factice.

La vraie France c'est celle dont fait partie ce loyal Breton, simple et confiant qui va serrer la main au chef de l'Etat, sans fanfanterie, sans timidité et qui le charge, lui maréchal de France, lui chrétien, lui bon patriote et homme de bien, de transmettre sa poignée de main à un général « de sa connaissance. »

Ah! comme on est loin de cette honnêteté, quand on se trouve en face du venin que distille une certaine presse!

Ce que le voyage du maréchal de Mac-Mahon vient de mettre en lumière, une fois de plus, c'est l'ineptie et la bassesse de la routine révolutionnaire, en même temps que la persistance de l'esprit conservateur et chrétien dans toutes les populations saines. Les uns sont venus à lui, comme au souverain intérimaire mais légitime du pays, comme de bons ouvriers de l'œuvre salutaire dont il est le chef; les autres ont crié: Vive la République! et ne sont point entrés avec lui dans les églises, se bornant à hurler leurs sinistres rengaines devant les portes. La France a besoin de chrétiens, de citoyens et de soldats. Les républicains ne sont ni chrétiens, ni citoyens, ni soldats. Ils fuient devant Dieu, ils fuient devant le combat, (s'il y a des exceptions, elles sont assez rares pour confirmer la règle) et sont à plat ventre devant leurs sophistes; voilà pourquoi la vraie France n'est pas républicaine.

Pays.

L'honorable M. Le Provost de Launay, député du Calvados, avait été accusé par le Siècle de s'être rendu à Spa et d'avoir fait visite à M. Bazaine.

Le Siècle a reçu à ce sujet la lettre suivante:

Monsieur le directeur,

Le journal le Siècle, dans son numéro du 22 août, annonce, d'après une dépêche du Petit Journal, que j'aurais été rendre visite, à Spa, à M. Bazaine.

Cette allégation est inexacte.

Je n'ai pas quitté la France depuis plusieurs mois. Je vous prie, monsieur le directeur, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

LE PROVOST DE LAUNAY,
 député du Calvados.

Notez que l'accusation dirigée par le Siècle contre M. le Provost de Launay a paru en fort bonne place, et que la rectification est insérée,

avec une perfidie et une mauvaise foi calculée, au bas de la troisième colonne de la deuxième page.

Reste à savoir maintenant si les autres journaux qui se sont fait l'écho de ce même bruit publieront la lettre rectificative du nouvel élu.

C'est une simple question de loyauté, de bonne foi et d'honnêteté.

Informations

Les radicaux et les légitimistes se préoccupent déjà, chacun de leur côté, des événements qui peuvent se produire avant la rentrée de la Chambre.

Ainsi tous les députés de la gauche se réuniront à Lyon dans le courant du mois de septembre, environ dans trois semaines. Chaque député est convoqué, reçoit une véritable lettre d'invitation au nom du comité républicain, dont le siège est à Paris.

De leur côté, il est certain que les partisans du roi s'assembleront; il y a longtemps que la nouvelle circule, et si elle avait dû être démentie, elle l'aurait été depuis longtemps.

(Pays).

Les lettres particulières reçues à Paris par les chefs du parti radical ne leur dissimulent pas que le maréchal a été bien mieux accueilli que ne tendent à le faire croire les feuilles avancées; que pour deux discours comme ceux de M. Hovius et de M. Fidèle Simon, il y en a eu beaucoup, favorables à l'état de choses actuel, sinon à l'idée monarchique. L'ensemble de ces correspondances se résume par ces mots: « Il ne faut pas se le dissimuler, la République perd chaque jour du terrain, et l'élection du Calvados hâte singulièrement ce mouvement de réaction. »

Les électeurs belges, convoqués pour élire un sénateur, ont choisi, pour remplacer un membre libéral, un candidat catholique, M. Bernard du Bus. En vérité les Belges sont bien audacieux de faire un pareil choix au moment où la Prusse a exprimé son opinion à cet égard: il ne serait pas impossible que Berlin en manifestât incessamment son mécontentement.

ESPAGNE

On a beaucoup parlé de dissensions entre don Carlos et le plus illustre vétéran du carlisme, le général Cabrera. Le Cuartel real, journal officiel du prétendant, l'avait même gourmandé assez vivement. Cabrera vient de répondre par une lettre adressée à son beau-frère, le général Polo, lettre très digne de ton, mais en somme insignifiante, d'où il résulte que la carrière militante du comte Morella est décidément terminée.

Il est possible que la loyauté la plus pure tombe dans l'erreur; mais toute idée qui tend à con-

Chronique locale

et méridionale.

vertir une politique de parti en une politique nationale ne mérite-t-elle pas par cela même quelque considération ou au moins quelque excuse.

En vérité, notre malheureux pays traverse une période de tristes défiances, d'étranges périls, de discordes intestines qui agitent et déchirent les divers partis entre-eux. Mais au milieu de toute cette incertitude, je garde la conviction d'avoir toujours été aussi fidèle à mon rôle que conséquent dans mes engagements.

Et si, par égard pour les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvent mon pays et spécialement le parti carliste, j'ai eu devoir me renfermer dans une sphère d'action restreinte, je puis vous assurer qu'aujourd'hui, aussi bien que dans le passé, et quoiqu'il me faille les plus loyaux aient été taxés « d'égaré », je reste toujours fidèle à mon drapeau.

Signé : CABRERA, COMTE DE MORELLA.

Wentworth, 22 août.

On sait que la Russie refuse de reconnaître le gouvernement du maréchal Serrano, auquel elle reproche son origine irrégulière et qui ne lui paraît pas reposer, pour le moment, sur une base suffisamment solide. Cette décision n'est que la conséquence de la politique traditionnelle russe. On sait en effet que la Russie, se considérant en quelque sorte comme la gardienne, en Europe, des grands principes conservateurs, n'a jamais consenti à se prêter aux combinaisons de politique accidentelle que M. de Bismarck affectionne, et qu'elle a toujours attendu l'existence à la fois légale et régulière d'un gouvernement pour accrédiéter auprès de lui des ambassadeurs.

Cependant les feuilles dévouées à M. de Bismarck s'efforcent de considérer cette réponse comme un symptôme de rupture prochaine entre les trois puissances qui « se proposaient de créer comme un boulevard de paix en Europe », et ne cachent point leur déception. Vainement la *Gazette d'Augsbourg*, s'appuyant sur l'autorité de Heffter, soutient qu'il est permis d'intervenir dans les affaires d'un pays étranger, « même contre sa volonté », l'orsqu'il s'agit de mettre fin à « une guerre sans but » ; le cabinet de Saint-Petersbourg, rigide observateur du principe de non-intervention, refuse de se laisser convaincre.

D'autre part, la situation de Serrano justifie, dans une certaine mesure, la prudence de la Russie. Si Puycerda succombe, il est à craindre que l'autorité déjà chancelante du maréchal Serrano ne subisse une nouvelle atteinte. Ces raisons, qui expliqueraient suffisamment l'attitude prise par le gouvernement russe ne seraient cependant point les déterminantes, et il faudrait voir surtout, dans ce refus d'entrer en communion d'efforts avec l'Autriche et l'Allemagne, une protestation contre le rôle prépondérant que tend à s'attribuer la Prusse dans la politique européenne. Personne n'ignore, en effet, que pendant les entrevues des trois empereurs, il avait été arrêté que toute grande question européenne serait examinée et traitée de concert.

Or, dans cette question espagnole, la Prusse, emportée par son humeur aventureuse, s'est laissée aller à prendre l'initiative et cette initiative a blessé la Russie.

Bourse de Paris

Paris, 29 août 1874.

Rente 3 p. %	63,75
— 4 1/2 p. %	92,80
— 5 p. %	99,50

Avis important.

Nous faisons un dernier et pressant appel à nos abonnés en retard. Il importe, vu le nombre croissant des souscripteurs, que les abonnements nouveaux ou les renouvellements soient soldés d'avance.

La tenue des registres est ainsi simplifiée et l'on évite toute irrégularité de service.

Nous conseillons l'envoi d'un bon sur la poste, comme le moyen le plus sûr, et le plus rapide.

Le Directeur,
A. LAYTOU.

L'ouverture des examens des candidats aux emplois d'officier dans l'armée territoriale et de sous-lieutenant dans la réserve de l'armée active, que le ministre de la guerre avait fixée primitivement au 15 octobre, vient d'être reculée à la date du 15 novembre.

Le général de Cissey, en ce moment aux eaux de Contrexéville, a de plus invité les commandants de corps d'armée à favoriser l'instruction pratique des candidats. Une circulaire plus explicite que la première vient de leur être adressée ; elle sera publiée très-prochainement par les journaux militaires spéciaux.

Par décision ministérielle du 22 août 1874, M. de Postis de Houlbec, général de brigade commandant à Agen les subdivisions du Lot-et-Garonne et du Lot, est relevé de ce commandement, en exécution des décrets des 6 et 10 août 1874, et placé dans la position de disponibilité à dater du 16 août courant.

On dresse en ce moment au ministère de l'instruction publique, un projet de loi qu'on a le plus grand désir de voir voter rapidement par la Chambre et qui élève à 600 francs la pension de retraite des instituteurs primaires.

On annonce qu'une décision ministérielle interdirait bientôt la chasse aux petits oiseaux dans tous les départements.

Le ministre de l'intérieur, M. de Chabaud-Latour, vient d'envoyer des instructions aux préfets afin que la conduite de l'administration soit uniforme dans tous les départements en ce qui concerne la distribution des photographies politiques.

La circulaire ministérielle rappelle qu'aux termes d'une loi de 1852, aucun dessin, aucune gravure ne peuvent être exposés ou mis en vente sans une autorisation préalable de l'administration. Les photographes sont invités à soumettre désormais, avant tout tirage définitif, à l'autorisation du ministre de l'intérieur à Paris, et à celle des préfets dans les départements, les photographies, lithographies, plans, cartes et gravures sortant de leurs presses ou de leurs ateliers.

Nous lisons dans le *Journal de Toulouse* du 27 :

La foire aux chevaux a attiré peu de monde ; la foire aux draps contient assez de marchandises, mais il ne s'est traité encore aucune affaire.

Quant à la foire à l'ail et à la foire des cerceaux et tinettes, elles sont grandement approvisionnées ; il y a beaucoup d'animation. Presque toute la marchandise a été vendue à des prix assez élevés.

On nous écrit de Prayssac :

Nous assistions dimanche, dans la cour du couvent, à une charmante petite fête. Beaucoup d'habitants, parents et amis des paroisses voisines, tous ceux de Prayssac, M. le curé en tête et d'autres notabilités, formaient une couronne d'honneur autour du théâtre où les élèves devaient jouer deux pièces. La première, grave : *la Reconnaissance*, a attiré plusieurs fois les spectateurs ; la deuxième, comique : *Uirogne*, a maintenu constante la gaieté qui se traduisait par des applaudissements nombreux. Tous nos compliments aux interprètes des deux œuvres, surtout à M^{lle} Marie Parde.

Des chants et des morceaux bien exécutés par des élèves sur le piano ont servi d'entr'actes.

Chez tous l'attente a été satisfaite, et chacun en se retirant, remerciait et félicitait élèves et maîtresses de la soirée, aussi instructive que récréative, qu'elles avaient donnée.

Chacun renvoyait, à l'envi, des éloges bien mérités aux religieuses si dévouées du Calvaire, dont l'éducation élevée qu'elles donnent avec éclat et succès dans les villes, conserve néanmoins partout ce cachet de simplicité et d'amour du travail, qui forme dans les familles la bonne et sage ménagère.

Tout le monde ne pouvait assez louer l'acte si généreux de charité de la part des jeunes élèves, qui avaient distribué de leurs propres mains le montant de leurs prix et de leurs couronnes aux pauvres victimes de la grêle.

(Un habitant de Prayssac.)

Le tribunal de Nevers vient de rendre un jugement qui consacre un point de jurisprudence qu'il importe de faire connaître au public.

« Lorsqu'une dépêche importante n'arrive pas à temps à son adresse, par la faute d'un agent de la télégraphie, cet agent peut-il être actionné en dommages-intérêts par l'envoyeur ou par le destinataire, pour le préjudice que leur a causé sa négligence ? »

Le tribunal, par un jugement longuement motivé, a déclaré que l'agent était responsable.

Un arrêté du préfet de Tarn-et-Garonne, interdit d'une manière absolue l'introduction dans le département de Montauban de cépages de vigne provenant, soit des départements voisins, soit de l'étranger, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Les contraventions à cet arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les cépages introduits frauduleusement seront saisis et brûlés à la diligence du maire de la commune sur le territoire de laquelle la saisie aura été opérée.

S'il faut s'en rapporter aux renseignements qui nous arrivent, jamais la vendange n'aura été aussi abondante que cette année.

Sur tous les points de la France vinicole, même sur les points attaqués par la grêle, les fûts vides sont hors de prix.

Année commune, ils se vendent 5 ou 6 fr. ; en ce moment en Bourgogne même, on ne peut se les procurer à moins de 12 fr. pièce.

Aux environs d'Autun, pour en avoir, on se hâte de débiter l'ancien vin.

Au fronton de certaines caves, on voit un écriteau ainsi conçu :

Vin à discrétion ;
On boit ici à un sou l'heure.

MINISTÈRE DES FINANCES.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.
Avis.

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1875, pour l'admission au grade de surnuméraire dans l'administration des Contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès de M. le Directeur des Contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir pour être admis à y prendre part.

Le registre d'inscription devant être clos à Paris le 30 novembre, les demandes qui parviendraient à l'Administration centrale après cette époque ne pourraient être reçues que pour le concours suivant. Toutefois, le délai est prorogé jusqu'au 15 décembre pour les engagés conditionnels qui seront renvoyés en disponibilité le 1^{er} novembre 1874.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou bachelier ès-sciences. Ceux dont la demande aura été reconnue régulière par l'Administration, seront appelés à subir l'examen devant une commission qui se réunira à cet effet au chef-lieu de chaque département.

Cet examen comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les épreuves écrites consistent en une dictée, une rédaction et une formation de tableaux.

Les épreuves orales portent :

- 1^o Sur les mathématiques élémentaires et notamment sur les proportions, les logarithmes, l'usage des tables, la trigonométrie rectiligne, l'égalité et la similitude des figures, le calcul des surfaces et la mesure des volumes (parallépipède, prisme, pyramide, tronc de pyramide, cône, tronc de cône et sphère) ;
- 2^o Sur la théorie de l'arpentage.

Théâtre de Cahors.

Avant hier jeudi, charmante soirée. La pièce de M. Léon Valéry a obtenu un grand et légitime succès.

Nous nous proposons d'en rendre compte lors de sa prochaine représentation qui ne saurait tarder.

Spectacle du Dimanche 30 août 1874.

Jocelin ou l'assassin des Dunes. Grand drame en 5 actes, par MM. Fournier et Mayer.

Jonas dans la baleine. Chansonnette comique, par M. Tony-Laurent.

Un mari dans du coton. Vaudeville en 1 acte, par M. Lambert-Thiboust.

L'Hérault a eu deux jours de pluie, et ses vignes en ressentiront l'heureux effet, sous tous les rapports. On sait que, même à cette époque un peu tardive, l'humidité du sol, quand elle n'est pas trop forte, avance plutôt qu'elle ne retarde la maturité, en même temps qu'elle gonfle et attendrit la peau du raisin. Mais il est bon, lorsque les pluies viennent un peu tard, de retarder aussi la cueillette, alors même que le raisin semble mûr, afin de laisser à la dernière sève qu'il vient de puiser, le temps de se sucrer et de s'élaborer complètement.

Il est regrettable que les autres contrées viticoles du Midi n'aient pas eu la même bonne fortune. A Narbonne, et dans tout le département de l'Aude, on se plaint vivement de la sécheresse persistante, qui règne depuis près d'un an. Tout le monde s'accorde à dire que le chiffre de la récolte en sera sensiblement diminué. La vigne souffre, non-seulement sur les coteaux, mais jusque dans les vallées ; ses fruits restent petits, sont presque tout en peau et en pépins, et ne donneront que très peu de jus.

Aussi, les prix sont-ils fermement tenus dans toute la région, où, d'ailleurs, les achats et les expéditions continuent à avoir beaucoup d'activité. Les caves de la propriété sont dès à présent dégagées et prêtes à recevoir la nouvelle récolte.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 29 août 1874.

Naissances.

Joyeux (Louis), rue Feydel. — Ricard (Marie-Louis-Eugène), rue Chanterrie.

Mariages.

Calvet (Joseph) et Combes (Agathe). — Vaissé (Jean-Jacques-Frédéric-Auguste) et Capmas (Marie-Julie-Noémie-Thérèse-Séraphine). — Arbouys (Barthélemy) et Guiraudet (Françoise). — Couture (Jean) et Vayrac (Marie-Augustine).

Décès.

Prataude (Pierre), 71 ans, hospice. — Guignes (Maria), 16 mois, rue Nationale. — Barreau (Marie), 51 ans, célibataire, hospice. — Borie (Marie), 68 ans, au coin de Lastié. — Linas (Marie), 74 ans, à Larosière. — Sudrès (Marie), marchande, 34 ans, rue Feydel. — Vidal (Antoine), boulanger, 67 ans, rue Brives.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

JOUR	FÊTES	FOIRES.
30 Diman.	se Rose de L.	
31 Lundi.	s Raymond.	Catus, Grézels.
1 Mardi.	s Giles.	Cahors, Aynac, Rouquayroux, Dégagnac.
2 Mercr.	s Etienne.	Puy-l'Évêque, Frayssinet-le-Gelat.
3 Jeudi.	s Maurillon.	Fontanes, Bagnac.
4 Vend.	se Rose V.	Concots, Montcléra, Capdenac, Soussceyrac.
5 Samedi.	s Laurent-J.	Lalbenque.

D. Q. le 3, à 4 h. 45 du matin.
 N. L. le 10, à 6 h. 1 du soir.
 P. Q. le 18, à 10 h. 36 du soir.
 P. L. le 25, à 9 h. 57 du soir.

Périgée, le 26. — Apogée, le 14.

DISTRIBUTION DES PRIX

Aux élèves du pensionnat de l'Immaculée Conception de Figeac.

Cette intéressante solennité, si justement chère aux familles chrétiennes, s'est accomplie cette année à Figeac au milieu de circonstances exceptionnelles. Les élèves de ce pensionnat, dirigé par les Frères des écoles chrétiennes et dont la création est due à l'initiative persévérante de l'éminent archevêque de St-Sauveur, aidé et soutenu par des âmes généreuses et sympathiques, ont obtenu pendant l'exercice qui finit les plus éclatants succès, dont nous donnons la liste plus bas : 15 brevets d'instituteur, avec la seule mention *Bien* accordée cette année par la commission de Cahors ; 10 emplois de surnuméraire dans l'administration des contributions indirectes ; 4 dans les postes ; 4 admission 1^{er} no à l'école normale de Montauban et 1 à celle de Rodez ; ce sont là des résultats dignes de l'attention des familles et qui placent cet établissement parmi les plus sérieux de la contrée. Le public d'élite invité à la cérémonie, s'entretient avec animation de cette belle situation et en tirait les plus heureux présages pour l'avenir de cet établissement.

La distribution des prix a eu lieu dans la salle ordinaire des exercices, les arbres plantés dans la cour étant encore à cause de leur jeunesse trop économe, de leur ombrage pour que la cour d'honneur puisse être, comme ailleurs, être transformée en salle de distribution.

À côté du président on remarquait M. le sous-préfet et M. l'archiprêtre Massabie. Après d'eux se pressaient la plupart des magistrats de la ville, tout le clergé des environs, quelques conseillers municipaux. — Au bas de l'estrade on remarquait un grand nombre de dames de la ville et des environs en gracieuses toilettes : l'enceinte trop étroite était occupée par les familles des élèves et par la foule des amis de l'établissement heureux d'applaudir à ses succès.

Les élèves s'étaient entassés à droite et à gauche de l'estrade, et s'y tenaient dans un ordre parfait. Après un prélude exécuté avec ensemble par la fanfare naissante de l'établissement, les élèves ont chanté un chœur à 4 parties, qui annonce la part du professeur de chant, M. Ritter, organiste de St-Sauveur, autant de zèle que de vrai talent; ce chœur a été très applaudi.

Un drame, *La Malédiction*, d'une irréprochable moralité, a été joué par l'élite des élèves avec un naturel et un aplomb remarquables. A plusieurs reprises les applaudissements ont éclaté.

Une chansonnette comique, *Le Cocassier*, a été exécutée avec une désopilante verve par le jeune Veronet de St-Céré.

« Joignez le grave au doux, » a dit le poète du bon sens. Le pieux curé de la paroisse St-Thomas, M. l'abbé Lacarrière, dont les fidèles de Cahors gardent le plus affectueux souvenir, avait été invité par M. Massabie, archiprêtre, à présider la solennité, et on s'attendait à un discours aussi remarquable par la valeur des pensées que par l'éclat du style. L'attente a été dépassée. Il est vrai que l'orateur, en latin habile, avait su, avec un à-propos et un tact acquis, bien choisir son sujet : « les bienfaits répandus dans toutes les classes de la société et en particulier dans les classes pauvres par l'Institut des Ecoles chrétiennes. »

Nous ferons mieux que d'analyser ce discours: nous avons la bonne fortune de le donner à nos lecteurs. Que ne pouvions-nous aussi leur communiquer les vives émotions qu'a excitées dans tout l'auditoire cette parole simple, cette voix sympathique, cette éloquence naturelle qui trouvait sans les chercher des effets inattendus dans la vérité des faits !

DISCOURS DE M. LACARRIERE.

Chers Éléves,

Si je consulte mes souvenirs, je crois pouvoir dire qu'il n'est pas de jour plus impatientement attendu de vous que celui-ci, et qu'il n'est pas une autre solennité appelée par des vœux plus unanimes que celle de la distribution des prix. Vous avez raison d'être dans la joie comme nous autres autrefois nous-mêmes, puisque vous êtes sur le terme d'une année d'études laborieuses, puisque vos couronnes d'aujourd'hui sont le présage et la promesse des succès que l'avenir réserve à votre intelligente ardeur, puisque ce soir enfin s'ouvrent vos vacances, cet heureux temps où le ciel et la nature ont pour l'enfance des sourires et des plaisirs que l'âge mûr ne sait plus y retrouver.

Croyez, chers élèves, que nous applaudissons tous ici à ce repos si légitime et à ce bonheur si précieux que vous allez chercher au sein de vos familles, et que nous comprenons votre émotion devant les douces images que cette journée évoque d'elle-même à vos yeux : vos frères et vos sœurs pressés de vous rendre votre place au milieu d'eux; vos mères dont le dévouement vous a suivis partout, mais dont le cœur a trouvé longues et tristes les heures passées loin de vous; vos pères qui saluent en vous leurs meilleures espérances et ne songent qu'à vous composer de leurs fatigues et peut-être de leurs privations une destinée supérieure à la leur, et surtout plus heureuse et plus calme.

Après vous avoir adressé ces félicitations méritées, il ne m'est pas permis d'oublier vos maîtres. Vous le savez mieux que personne, chers élèves, c'est à eux que revient la grande part dans le résultat et le succès des travaux dont cette fête est le couronnement. D'ailleurs l'éloge de l'Institut dont ils sont ici les représentants n'a été encore le sujet principal d'aucun des discours qui ont été jusqu'ici prononcés dans cette enceinte.

On ne peut, Messieurs, se défendre d'une profonde admiration à la pensée de l'œuvre d'éducation immense, colossale, qu'ont tentée et qu'ont réalisée les Frères des Ecoles chrétiennes. La fondation du B. Jean-Baptiste de La Salle ne comptera, que dans six années, en 1886, deux siècles d'existence. Ruinée par la première révolution française, elle ne fut reprise qu'en 1808, à Lyon, et ne reconquit son chef-lieu, Paris, qu'en 1829; et cependant elle couvre la terre de ses écoles. Je voyais, il y a peu de jours, chers élèves, chez votre Supérieur, un tableau composé de portraits des chefs principaux de son ordre, et j'étais étonné et vivement ému en les trouvant

si nombreux, et en apprenant que les provinces dont ils ont la direction embrassent le monde presque entier. Oui, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, les deux Amériques surtout, voilà, Messieurs, le prodigieux ensemble des pays où travaillent nos Frères; voilà le vaste champ où s'exerce leur zèle, et le théâtre qu'ils ont jugé à la mesure de leur courage et de leur vaillance ! (1) N'est-il pas vrai que ce noble et puissant Institut porte bien le signe et la ressemblance de l'Eglise, sa mère, l'Eglise dont le nom distinctif et incommunicable a été celui de catholique, c'est-à-dire universelle ?

Il fait cependant, Messieurs, de la France, qui fut son berceau, l'objet principal de son dévouement. D'après des calculs incontestables, les seuls Frères des Ecoles chrétiennes comptent chez nous trois cent vingt-sept mille élèves.

Voilà donc ce que fait chaque année, pour notre pays cette illustre congrégation ! et voilà aussi, je l'ajoute avec joie, le gage d'incomparable confiance que lui donnent les familles françaises ; voilà le dépôt précieux qu'elles remettent entre ses mains : l'avenir de 327,000 enfants et jeunes gens !

Et, qu'on le remarque bien, je ne parle ici que des Ecoles chrétiennes ; que serait-ce si je montrais ce que font les autres congrégations vouées à l'instruction primaire, puisque celle qu'a fondée M. de La Menais, le saint frère du trop fameux écrivain, élève 60,000 enfants, et a créé des écoles florissantes au Sénégal, au Gabon, à Cayenne et dans d'autres contrées qu'aucun philanthrope et qu'aucun progressiste n'essayera jamais de civiliser, pas même de visiter !

Si l'œuvre qu'accomplit l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes est immense, elle s'explique cependant, Messieurs, par ses éclatants succès. La supériorité de son enseignement est un fait indéniable, devant lequel il faut nécessairement s'incliner.

Les preuves qui justifient cette assertion sont nombreuses, et je n'ai pas le temps de les énumérer. Je me bornerai à en citer deux. La ville de Paris a un certain nombre de bourses d'externes dans ses écoles municipales supérieures, les écoles Chaptal, Turgot, Lavoisier, Colbert, par exemple ; chaque année, elle les distribue dans un concours public, dont les juges sont nommés par le préfet de la Seine, et qui porte sur toutes les matières de l'enseignement. Depuis 1848 jusqu'à 1873, sur 11,035 bourses, 913 ont été gagnées par les élèves des Frères, et 222 seulement par les élèves des instituteurs laïques, ce qui constitue une proportion de quatre cinquièmes contre un cinquième en faveur des Frères. Leurs succès au concours de 1874 surpassent encore les précédents. 505 élèves ont concouru, et des 185 bourses qui ont été accordées, les laïques n'en ont obtenu que 48, tandis que les élèves des Frères en ont obtenu 137. Ces chiffres sont d'autant plus éloquents que les Frères n'ont à Paris que 54 écoles, tandis que les laïques en ont 78.

Messieurs, vous croyez sans peine à de si beaux résultats, lorsque vous en voyez de pareils remportés sous vos yeux par notre Ecole de Figeac. Vous avez applaudi souvent aux nombreux succès qu'elle a obtenus. Ceux qu'elle a mérités cette année sont encore plus nombreux et plus brillants. Les élèves des Frères de Figeac viennent en effet d'obtenir trente nominations, dont dix au surnumérariat des Contributions indirectes, une à l'administration des Postes, trois pour le Volontariat d'un an, quinze diplômes pour l'Enseignement primaire ; et enfin la première place pour l'admission de l'Ecole normale de Montauban et la troisième pour celle de Rodez ont été méritées par deux élèves de la même Ecole.

Il est juste, après avoir mentionné ces glorieux résultats, de dire qu'ils honorent l'équité des juges laïques qui les ont reconnus et publiés. Les arbitres des examens et des concours académiques ont donné une belle preuve de la hauteur et de l'impartialité de leurs jugements, en accordant les premières places aux élèves des Frères. Il m'est permis d'ajouter que des palmes distribuées avec une si noble justice honorent grandement les vainqueurs trouvés dignes de les recevoir.

Mais ce qui relève plus à mes yeux que tous ces triomphes scolaires, les Frères des Ecoles chrétiennes, c'est le but essentiellement chrétien et populaire qu'ils se proposent et qu'ils atteignent.

Il n'y a pas deux siècles, je l'ai dit, un pauvre prêtre de l'église de Reims, le B. de La Salle, les fondait pour être un ordre d'instituteurs pour les fils des ouvriers, des laboureurs et des paysans. *Evangelizare pauperibus misit me* : il vou-

(1) Les Frères des Ecoles chrétiennes ont des établissements dans toutes les parties du monde. C'est aux États-Unis qu'ils comptent le plus d'élèves, 23,000 pour 44 établissements; après vient la Belgique qui compte 41 établissements et 10,000 élèves. Immédiatement après vient le Canada, où les Frères maintiennent le nom et le souvenir de la France en donnant l'instruction à 14,000 enfants.

Ajoutons que l'Institut a des écoles dans presque tous les États de l'Europe, et jusque dans la République de l'Équateur, 1337 élèves. Les Indes, la Cochinchine, l'Égypte, la Tunisie, Madagascar, l'Ile Bourbon, etc., etc.

lait que chacun de ses Frères pût définir sa mission par ces paroles sublimes du Sauveur des hommes. Quelque temps après, il voyait son dessein et son œuvre consacrés par la plus auguste et la plus vénérable des autorités, par celle du Souverain-Pontife Benoît XIII, qui, en 1724, dans sa bulle d'approbation, écrivait ces paroles remarquables, dignes d'être méditées par ceux qui osent accuser l'Eglise de favoriser l'obscurantisme et les ténèbres : *ignorantia omnium origo malorum est, præsertim in eis qui fabuli operæ dediti sunt*; l'ignorance est l'origine de tous les maux, surtout pour ceux qui vivent du travail des mains.

Ala même époque, — permettez-moi, Messieurs, ce rapprochement, — Voltaire, le grand lettré, le grand philosophe du XVIII^e siècle, écrivait ces paroles que je cite textuellement : « il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; IL N'EST PAS DIGNE DE L'ÊTRE, (1) paroles qui embarrassent presque autant ses panégyristes et ses amis que son infâme poème contre la plus pure de nos gloires, Jeanne d'Arc, et que ses viles adulations au roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, à l'occasion de ses victoires sur les soldats de la France.

Quant donc les hommes arriveront-ils à reconnaître les bienfaits innombrables et signalés qu'ils doivent à l'Eglise catholique, et à ses ordres enseignants et charitables? Je ne veux pas me laisser entraîner par ce sujet. Mais une pensée s'impose ici invinciblement à mon esprit. Rien n'a plus de cours aujourd'hui que les théories humanitaires, rien ne ménage d'aussi faciles succès à ceux qui savent s'en servir que des paroles de philanthropie et d'amour pour les classes laborieuses et souffrantes. Les rois n'ont plus seuls le privilège d'être entourés de courtisans et de flatteurs; le peuple le partage avec eux et peut-être plus qu'eux. Eh bien ! à ces hommes qui parviennent à capter les suffrages de leurs concitoyens en proclamant sans cesse leur dévouement aux pauvres et aux ouvriers, en promettant, chose aisée, de créer un Eden social où il n'y aura plus d'inégalité de travail et de condition, ni d'infériorité d'aucune sorte, j'ose porter un défi : j'ose affirmer que de ces hommes qui ont toujours sur les lèvres les mots d'instruction et de science, il n'en est pas un qui en ait donné autant au peuple qu'un seul des Frères de nos Ecoles chrétiennes; j'ose affirmer que de ces hommes qui parlent toujours de leur amour pour le peuple, il n'en est pas un seul qui ait rendu autant de services qu'une seule de nos Sœurs de charité. Oui, je ne crains pas de les défier, de mettre leurs œuvres philanthropiques en regard de celles du plus humble des Frères de nos Ecoles, de la plus humble des Sœurs de nos Hôpitaux.

O ignorance obstinée ! ô mirage décevant des grands mots ! que de mal vous faites à la France et aux hommes !

Espérons, Messieurs, espérons que la lumière se fera un jour sur l'Eglise, sur cette bienfaitrice incomparable du genre humain. De grands esprits voient même à l'occasion, la cause probable que la Providence tient en réserve pour l'avenir d'un immense retour des peuples vers elle. Considérant à quel degré les questions sociales et humanitaires occupent les hommes de ce siècle et semblent devoir les occuper et les absorber toujours davantage, ils déclarent que si Dieu envoie sur la terre un génie assez puissant pour démontrer et persuader aux masses que l'Eglise a seule le pouvoir, et qu'elle a tout le pouvoir nécessaire pour les secourir, pour les élever graduellement, et pour améliorer la condition sociale des classes les plus nombreuses et les plus déshéritées, il pourra se produire tout-à-coup un prodigieux changement d'opinion, un irrésistible mouvement d'enthousiasme et d'amour des peuples vers cette Eglise que de persistantes calomnies et de victorieuses préjugés en tiennent éloignés depuis longtemps.

II

À côté des services que rendent les Frères par l'enseignement, il est juste d'en placer d'autres qui ne leur sont pas habituels, et dont de tristes et exceptionnelles circonstances ont été pour eux l'occasion, mais qui sont si glorieux et si récents qu'il est impossible de les passer sous silence. Je veux parler des exemples de patriotisme et de valeur militaire qu'ils ont donnés pendant notre dernière guerre. Certes, ils ont magnifiquement répondu, et pour toujours, je l'espère, à cette grossière et inepte calomnie qu'ils cherchent dans les vœux religieux un refuge et un asile pour ne pas acquitter la dette du sang envers leur patrie.

L'église de France a envoyé au secours du pays envahi par de barbares ennemis, trois corps de volontaires : LES ZOUAVES PONTIFICAUX, LES SŒURS

(1) « Il me paraît essentiel qu'il y ait des *gœux ignorants* » lettre de Voltaire à M. Damilaville, 1^{er} avril 1766; et dans une autre lettre au même, du 19 mars 1766, il écrit : « il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit; il n'est pas digne de l'être. »

DE CHARITÉ ET LES FRÈRES. En est-il un seul, je le demande bien haut, en est-il un seul qui ait faibli devant le danger ? Ne sont-ils pas, de l'aveu de tous, ce qu'au milieu des honteuses défactions qui ont terni notre antique renom dans les combats, nous avons eu de plus vaillant et de plus héroïque ? N'ont-ils pas prouvé une fois de plus que la foi s'allie avec le courage et le soutient, et que la croyance, je ne dis pas philosophique, mais chrétienne à l'immortalité de l'âme enfante, mieux que toute autre, le mépris de la mort, le sacrifice de la vie et l'énergie d'un dévouement qui sait qu'une palme éternelle lui est réservée.

Je me trouvais à Paris pendant l'hiver de 1872. Pour procurer des soulagements aux souffrances de cette malheureuse capitale, si éprouvée par la guerre civile et par la guerre étrangère, on avait organisé une exposition dans laquelle de nombreux tableaux rappelaient les plus beaux faits d'héroïsme accomplis pendant le siège par ses citoyens et ses défenseurs.

Au premier rang, à la place d'honneur, il y en avait un qui attirait tous les regards. Il représentait le champ de bataille du Bourget, une campagne couverte de neige, souvenir hélas ! trop fidèle des désastres que nous infligea le rude hiver de 1870, le général Hiver, ainsi que l'appelaient nos ennemis. Couché sur ce blanc et triste linéol, apparaissait revêtu de son vêtement noir orné de la croix rouge de Genève un frère des écoles chrétiennes, presque notre compatriote par sa naissance (1), le Frère Néthelme. On voyait sa robe tachée de sang, et trouée à la hauteur de la poitrine par une balle prussienne, et sur son visage pâle mais transfiguré, on lisait les deux sentiments qui avaient fait battre son cœur et qui l'avaient conduit à la mort, l'amour de son Dieu et l'amour de sa patrie.

Chers élèves, voilà vos maîtres, voilà le sort qu'ils ont envié et ambitionné tous, et que plusieurs ont obtenu de partager. En faut-il d'autres preuves ? Elles remplissent un volume entier, écrit exclusivement pour relater leur belle conduite pendant la campagne de 1870, et en conserver à la postérité le mémorable souvenir. D'ailleurs personne n'a osé contester les titres impérissables qu'ils se sont acquis alors à la gratitude de leur pays. En prodiguant à nos soldats leur pain, leurs soins et leurs veilles, en allant sous une pluie de balles et de boulets, ramasser les morts et les mourants, ils ont arraché des témoignages de respect et d'admiration à des journaux comme l'*Opinion nationale*, à des écrivains aussi peu suspects que le correspondant anglais et protestant du plus célèbre journal de Londres et peut-être du monde, le *Times*, qui saluait en eux la troupe d'élite, la vieille garde des infirmiers et des ambulances.

Comment se fait-il, messieurs, que ces hommes puissent avoir des détracteurs et des ennemis ? Comment peuvent-ils trouver autre chose sur leurs pas que des admirateurs ? C'est là sans doute l'accomplissement de ce dessein mystérieux de La Providence qui épure et grandit les institutions comme les âmes, par l'épreuve. C'est la réalisation de la parole prophétique du Sauveur à ses disciples : *in mundo pressuram habebitis*.

Dieu permet cependant que de tels dévouements ne soient pas constamment méconnus et qu'ils reçoivent parfois ici-bas une éclatante consécration. La France n'est pas toujours ingrate envers de tels bienfaiteurs.

Une voix plus autorisée que la mienne, celle d'un inspecteur d'académie (2) le rappelait ici-même à votre précédente distribution, notre corps savant le plus illustre, l'académie française s'associa, il y a deux ans, par un hommage solennel, à l'admiration excitée par les Frères. Elle créa en leur honneur, un prix extraordinaire de dix mille francs, et M. le duc de Noailles justifia cette récompense dans un éloquent rapport où il fit, ce que je viens d'essayer de faire devant vous, l'éloge de l'Institut.

Depuis lors, une autre manifestation, plus glorieuse encore pour vos maîtres, s'est produite. Au commencement de cette année, le 1^{er} janvier, s'est achevée une belle et sainte existence, celle de leur Supérieur Général, le Frère Philippe. Il était né en 1792, le 1^{er} novembre, dans un tout petit hameau du département de la Loire, d'une famille de laboureurs. Son nom était Mathieu Branciet, et il venait au monde au moment où l'Institut qu'il devait élever à un si haut degré de prospérité disparaissait dans la tempête révolutionnaire. Il y entra comme novice en 1809, l'année même où Napoléon I^{er}, par un décret célèbre, achevait de le relever de ses ruines en lui accordant l'existence civile et la dispense du service militaire. Il en devint le Supérieur Général au mois de novembre 1838.

(1) Le Frère Néthelme est né dans le département de la Lozère.

(2) M. Ayma, inspecteur d'académie honoraire, officier de l'ordre pontifical de St-Grégoire-le-Grand, et auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Il n'entre pas dans mon plan, chers élèves, de vous raconter cette vie; elle est d'ailleurs ici connue de vous tous. Mais je veux redire la pompe extraordinaire des funérailles que lui a faites la France.

C'est au lendemain des obsèques solidaires et athées du dernier fils de notre plus grand poète (5) que Paris offrit au monde un merveilleux et émouvant spectacle. On a dit que la mort du Frère Philippe avait fait autant de bruit que celle d'un souverain. Il est vrai en effet que derrière le pauvre corbillard qui emportait ses restes était rangé le plus nombreux et le plus superbe cortège qu'eût pu souhaiter un puissant monarque. Le Chef du Gouvernement, le Président de l'Assemblée Nationale, des Cardinaux, des Ministres, des Evêques, des Ambassadeurs, des Généraux, des Académiciens, des Députés, de hauts fonctionnaires étaient là, spontanément réunis pour honorer ce fils de paysan demeuré toute sa vie l'instituteur du peuple, et autour d'eux se pressaient des milliers d'ouvriers, de jeunes gens, de pères de famille, au milieu d'une double haie formée par les trente mille enfants que les Frères élèvent à Paris. La France entière avec ses classes les plus aristocratiques, les plus opulentes et les plus humbles, était donc là représentée auprès de ce cercueil, preuve émouvante, ainsi que l'a dit le cardinal-archevêque de Paris dans la circulaire par laquelle il a couronné tous les hommages rendus à la mémoire du Frère Philippe « qu'à » notre époque de décadence morale et de tristes » abaissements, le sens religieux, l'estime de la » vertu simple, la reconnaissance des services » rendus sans éclat ne sont point effacés dans le » cœur des habitants de notre capitale. »

C'est l'honneur de notre temps, messieurs, que les trois cérémonies funèbres les plus belles et les plus touchantes qu'ait vues notre capitale soient les obsèques de la Sœur Rosalie, du Père de Ravnian, et du Frère Philippe.

Un dernier mot, messieurs, et chers élèves : Voulez-vous savoir pourquoi la vie du Frère Philippe a été jugée si belle? pourquoi la vie du vrai disciple du B. de La Salle, sera toujours admirable? C'est qu'elle se résume par ce qu'il y a de plus sublime dans le Christianisme et dans son divin fondateur, par le sacrifice.

Quelques jours après la mort du Frère Nethelme, un autre Frère reçut un éclat d'obus en allant relever un soldat gisant sur le champ de

(5) M. François Hugo Qui eût dit que M. Victor Hugo, l'auteur de *La prière pour tous*, ferait un jour enterrer civilement le dernier de ses fils!

bataille; grièvement blessé, il chancela, on accourut. — Ce n'est rien, s'écria-t-il, occupez-vous des plus pressés! — Et comme le correspondant d'un journal, témoin de cette scène, lui demandait son nom : « pourquoi ? » répondit-il; je remplis ici un devoir dont je n'attends la récompense que de Dieu. » Dans cette simple parole l'humble Frère résumait toute la vie de son Institut et celle de son Supérieur Général en particulier.

J'ai terminé, messieurs, j'ai voulu, en redisant les mérites de nos Frères, fortifier et accroître dans le cœur de leurs élèves les sentiments de respect et d'affection que tous les maîtres ont besoin de trouver chez leurs disciples pour réussir dans l'œuvre si difficile de l'éducation de la jeunesse; j'ai voulu rappeler aux pères et aux mères réunis dans cette enceinte à quels hommes ils ont confié ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants; j'ai voulu réjouir le pasteur courageux, intelligent et dévoué qui a doté notre cité d'un si utile établissement; j'ai cru enfin, messieurs, vous tous qui donnez à nos Frères, par votre présence un témoignage de votre sympathie et de votre estime, que vous entendriez avec plaisir des éloges qui seraient renfermés dans les plus strictes limites de la vérité et de la justice, et je vous remercie de m'avoir montré, par la manière dont vous avez bien voulu accueillir ce discours, que je ne m'étais pas trompé en choisissant et en développant ce sujet devant vous.

A la suite de ce discours qui a été accueilli par une triple salve d'applaudissement, il a été procédé à la distribution des prix. Cette partie du programme étant toujours la même, nous n'en dirons rien et nous nous bornerons à citer les trois prix d'honneur accordés :

1° Par M. le Sous-Préfet, à l'élève Poins, d'Espédaillac qui a obtenu la mention *bien* à la dernière session de l'instruction primaire à Cahors ;

2° Par un ami de l'établissement, *prix spécial de mathématiques*, à l'élève Dourmes Henri, de Figeac.

3° Par l'abbé Pradines, aumônier de l'établissement, à l'élève Vernhet de St-Céré, pour l'instruction religieuse.

La rentrée des classes a été fixée au 3 octobre.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Dernières nouvelles

Versailles, 28 août 1874.

Le maréchal Mac-Mahon est rentré hier soir à Paris de son voyage en Bretagne. Il a été reçu à la gare Saint-Lazare par les administrateurs de la Compagnie de l'Ouest, puis il est monté dans un coupé où l'attendait sa fille et à minuit et quart il faisait son entrée à l'Élysée. Le maréchal s'est retiré presque immédiatement dans ses appartements. Ce matin il a présidé le conseil des ministres qui s'est réuni à 10 heures à l'Élysée.

**

M. Schneider, ancien président du Corps législatif, vient d'être frappé d'une nouvelle attaque d'apoplexie.

On avait d'abord espéré pouvoir triompher du mal; mais aujourd'hui, l'illusion n'est plus permise : l'état de M. Schneider est désespéré.

**

Les renseignements sont toujours contradictoires sur les événements d'Espagne. Puycerda est toujours vivement attaqué par les carlistes. Les édifices auraient beaucoup souffert.

D'après une dépêche de source carliste on s'attend à tout moment à une capitulation.

Bourg-Madame, 28 août, 3 h.

Le feu contre Puycerda, qui avait été très-vif pendant la nuit et faible dans la matinée, a repris à 11 heures.

A huit heures, habitants ont reçu nouvelle sommation des carlistes promettant de respecter vies et propriétés. En cas de non-reddition, menace de lancer bombes incendiaires dans la ville.

Annonces

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse

constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure n° 65,341.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traité sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE,

Cure n° 78,374.

M. et Mme Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure n° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les malades je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

Abonnez-vous au *Paris-Journal* et vous recevrez immédiatement et pour rien une excellente

Montre à Remontoir Bréguet. pour Rien, RIEN, RIEN, Ecrivez, 9, rue d'Aboukir, Paris, pour souscrire où pour avoir renseignements.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MME LINON
FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors
Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives ; Feux d'artifices ; Lanternes vénitiennes en tous genres.

FABRIQUE
DE
CHEMISES, FAUX-COLS, GILETS DE FLANELLE
Spécialité d'Articles pour Homme
J. JOLIVET
CHEMISIER, rue des Chaines, 15, à PÉRIGUEUX.

ÉDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETTE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusques en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques; & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviériens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

EN VENTE

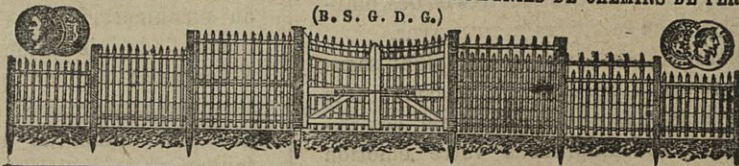
Chez M. J.-D. Crayssac, libraire
Jean XXII et la Pologne

ÉTUDE HISTORIQUE DU XIV^e SIÈCLE

par M. J. MALINOWSKI, professeur de langues vivantes au Lycée de Cahors.

Prix : 30 centimes

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER



COMPTOIR
A BORDEAUX
Cours Napoléon, 132.

CLOTURES DE LA GIRONDE
EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE

USINE
au port de la Soudy
LA BASTIDE-BORDEAUX

CE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE.
PRIX : Depuis 40 c. le mètre courant à 1 fr. 15 c., suivant la hauteur. ÉCRIRE FRANCO.

Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc. au prix de fabrication.

S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Breil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.

A Vendre ou à Louer

GARNIE OU NON GARNIE

L'auberge dite de Jean de Bru, située rue du Lycée, à Cahors et tenue par Mme veuve LAFON (Hélène). S'adresser pour traiter à ladite veuve LAFON, propriétaire de l'établissement.

Toutes facilités pour le paiement.



Une Année de Crédit

Par Versements Mensuels ou 10 o/o au Comptant

MACHINES A COUDRE

Véritables "SINGER" de New-York

PARIS, 94, Boulevard Sébastopol, 94

Succursales : LYON, LILLE, ROUEN

Prospectus et Échantillons franco.

A Cahors, CANGARDEL Aîné, fils aîné, seul dépositaire dans le département.

AVIS. IL N'EST QUESTION dans toute la Presse que d'une nouvelle invention de la plume Humboldt.

Plumes PHOENIX. — Plumes Rossini transformée. Prix : 3 fr. 50 la boîte. — Plumes Kalam. — Plumes n° 4, n° 5, n° 6. Prix : 3 fr. la boîte. En vente chez tous les papetiers et libraires. — La plume Humboldt vaut toujours la boîte 3 fr. 50.